



L'expérience du passif au service de la **basse énergie**

En matière de nouvelles constructions, les maisons basse énergie deviennent monnaie courante, à mesure du durcissement des normes de la Région Wallonne. Pourtant, les Sprimontois de Dôme Constructions innovent en lançant un nouveau cahier des charges « Basse Energie à Hautes Performances ».

L'entreprise générale de constructions est partenaire de l'action « Construire avec l'énergie » de la Région Wallonne, qui est une invitation à réaliser des logements dont la performance énergétique dépasse les réglementations en vigueur. Dans cette optique, Dôme Constructions a décidé de mettre au point des constructions déjà conformes aux normes wallonnes PEB de 2014, puisque ils disposaient déjà des compétences techniques nécessaires. « Depuis 2008, nous réalisons également des maisons passives, explique Mr Weyckmans, administrateur. Deux années ont été nécessaires pour identifier les techniques et produits passifs les plus performants et en diminuer leurs coûts de production. Nous avons donc décidé de mettre notre expérience du passif au service de la Basse Energie, dans le but de s'approcher du passif, tout en restant accessible à toutes les bourses. Cette réflexion a abouti à notre nouveau cahier des charges Basse Energie à Hautes Performances. »

Concrètement, pour une maison construite sur base de leur nouveau cahier des charges (Ew43), un ménage pourra économiser jusqu'à 720€ par an en coût de chauffage par rapport à une maison construite selon les normes wallonnes actuelles (Ew80 dès le 1/09/2011). Une économie qui sera sans doute encore plus importante au fil des années, avec l'augmentation permanente du prix des énergies...

Dôme Constructions présentera ce nouveau cahier des charges et son offre de lancement lors de ses **Portes-Ouvertes des 18 & 19 juin à Embourg**
(infos : www.dome-constructions.be)